



## Marié et parent d'un enfant français

Par **touati**, le **28/09/2009** à **01:43**

Bonjour, je suis un citoyen algérien qui habite en France depuis 2006, j'étais étudiant avant de changer de statut à conjoint français en 2008, actuellement j'ai une carte de séjour d'un an, moi et ma femme on a eu une fille; le problème qui se pose c'est que ma femme elle a un problème psychologique mais sans justificatifs je le dit après avoir vécu avec elle (j'ai tout subi les insultes, les disputes... même qu'elle m'a mis à la porte à plusieurs fois), et j'ai même deux mains courantes contre elle qui justifient l'exactitude de mes paroles. et elle me dit tu feras jamais tes papiers avec moi, et d'ailleurs elle a pris ces papiers à elle pour les cacher chez sa mère pour que je puisse pas demander le certificat de nationalité française de ma fille!!! ce qui m'a mis dans une situation délicate. je suis toujours avec elle (enfin chez elle), donc je subis toujours une misère noire. Alors je vous prie de m'aider à trouver une solution. rnp.s: ma fille a eu sa carte d'identité française mais à la préfecture il demande le certificat en cas de demande autant que parent d'un enfant français